

*Interpellation présentée par le député:
M. Jean-Claude Ducrot*

*Date de dépôt : 11 octobre 2007
Messagerie*

Interpellation urgente écrite appel d'offres pour les restaurants de l'aéroport

L'aéroport international de Cointrin a lancé un appel d'offres pour l'exploitation de ses restaurants. L'exploitant en place depuis de nombreuses années semble être partiellement évincé.

Cette éviction a pour conséquences une éventuelle disparition d'emplois

Dans notre canton où le chômage ne baisse pas, le Département en charge des chômeurs et notamment de l'aéroport participerait ainsi à la disparation de ces emplois en ne privilégiant peut-être que la rentabilité.

Cette situation amène à s'interroger si dans son appel d'offres des marchés publics, la direction de l'aéroport a respecté scrupuleusement toute la procédure et les étapes liées aux marchés publics et en totale égalité de traitement avec tous les candidats ?

En conséquence, j'invite le Conseil d'Etat plus particulièrement le Département en charge de l'aéroport à apporter toutes réponses adéquates et transparentes à cette question.